

« Associations, les jeunes sont votre avenir ! » *Principaux enseignements tirés d'un appel à projets sur : L'accueil et l'intégration des jeunes dans les « associations instituées »*

I. Origine de la démarche :

Dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat 2011, le Crédit Mutuel et France Bénévolat ont lancé un appel à projets auprès des « associations instituées »¹.

Pour mémoire, l'intégration des jeunes dans les associations est un sujet qui préoccupe France Bénévolat depuis plusieurs années. Suite à un travail et recherche/action mené en 2008 (voir sur www.francebenevolat.org/ documentation), il a été qualifié de « priorité des priorités ». Le plan d'actions, très volontariste, décidé début 2009, reposait sur deux schémas opérationnels :

- **Actions de sensibilisation à l'engagement bénévole des jeunes**, associant au maximum les Communautés Educatives des établissements d'enseignements.

Après des expérimentations en 2009 et 2010, France Bénévolat, en partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations, a décidé de se focaliser prioritairement sur la cible des lycées avec le dispositif « Ambassadeurs lycées. Ainsi, de mi-2011 à mi-2012, environ 10 000 lycéens ont été sensibilisés à l'engagement bénévole ;

- **Actions de sensibilisation des associations à une plus grande place laissée aux jeunes** (accueil, intégration, gouvernance,...).

L'opération menée avec le Crédit Mutuel se situait sur le 2^e schéma et avait pour objectif de **valoriser et partager l'expérience d'associations en matière d'intégration des jeunes**.

101 projets sont arrivés dans les délais impartis (11 « grandes associations » et 90 « petites associations »); 75 ont été retenus (« **Les nominés** ») et ont été valorisés par la mise en ligne de résumés sur www.associatheque.fr, avec information parallèle sur www.francebenevolat.org.

Six projets (« les lauréats ») ont été honorés par des appuis financiers du Crédit Mutuel et du conseil ou des formations de France Bénévolat.

Les principaux enseignements ci-après sont tirés des 75 cas.

II. Des résultats quantitatifs satisfaisants, mais à relativiser :

Malgré une conséquente promotion de l'appel à projets, labellisé sur le site gouvernemental (DJEPVA), relayée par la presse associative, les réseaux et sites des deux initiateurs, le nombre de projets reçus (101) témoigne que **la dynamique associative autour de la place accordée aux jeunes reste largement à construire**. (Pour mémoire, « les associations de jeunes » étaient exclues de l'appel à projets).

¹ On entend par « association instituée », toute association qui n'est pas animée par des jeunes

III. Pas de déterminisme par secteur, taille ou activité :

On aurait pu s'attendre, dans l'échantillon, à une surreprésentation d'associations dont la cible des « bénéficiaires finaux » était les jeunes. Cet argument « en creux » a été entendu à maintes reprises au sein de France Bénévolat de la part d'associations peu ouvertes aux jeunes. (« *Pour les associations qui s'occupent de jeunes, c'est naturellement plus facile... !* »). Or on ne retrouve pas de résultats nets allant dans ce sens.

On peut noter la diversité des types et des tailles² d'associations parmi les nominés, assez bien à l'image de la diversité associative elle-même.

On pourrait distinguer dans les projets, les actions **avec ou par** des jeunes, avec dans le deuxième cas, une plus grande délégation de projets à des équipes de jeunes.

A l'inverse, un nombre significatif de projets vient d'associations « jeunes » (au sens de l'âge de l'association), souvent portées par des dirigeants jeunes, mais qui n'ont pas souhaités « ghettoïser » leur association par et pour des jeunes. Un bel exemple est celui de « Pourquoi pas moi ?³, 3° prix de la catégorie « Petites associations », créée en 2008 sur le champ de la sensibilisation et de l'accompagnement du handicap visuel.

Ces résultats permettent d'émettre **une hypothèse** (on ne peut pas scientifiquement aller plus loin) : **et si la place laissée aux jeunes était plus « naturelle » pour les nouvelles associations que pour les anciennes ?** (malgré le contre-exemple du Secours Populaire !).

IV. Une volonté politique forte qui s'inscrit dans le Projet associatif et qui doit être soigneusement entretenue :

Il est difficile, à la seule lecture de dossiers, de détecter le processus d'amorçage, de développement et de pérennisation de la place des jeunes. On peut toutefois déceler une typologie de démarches :

- **La démarche « naturelle » par l'activité** : même s'il n'y a pas de déterminisme par le secteur, il est difficile de concevoir un festival de musique sans participation de jeunes à l'organisation !
- **La démarche par l'âge des dirigeants** : quand les dirigeants sont jeunes ou d'âge intermédiaire, les solidarités intergénérationnelles au sein de l'association y sont plus naturelles et la volonté de « faire monter » des jeunes dans les instances dirigeantes y est plus facile ;
- **La démarche par une prise de conscience politique explicite** : c'est typiquement l'exemple de la Croix-Rouge dont les premières réflexions remontent à 2003, avec une dynamique interne très volontariste, « qui ne va pas de soi », et qui est plutôt montante avec des délégations de projets à des équipes de jeunes pour arriver progressivement à donner davantage de place aux jeunes dans les instances ;
- **La démarche « par l'inscription dans les chromosomes du Projet Associatif »** : il est clair que les associations qui se revendiquent du Mouvement et de la tradition de l'Education Populaire se retrouvent plus facilement dans ces démarches (si les mots ont du sens !). L'expression du Président du Secours Populaire (qui n'aime pas le terme « intégration » !) est très significative : « *Faire Mouvement ensemble* » !

² Sur 101 dossiers reçus : 11 « grandes associations » et 90 « petites associations ».

³ A Pamiers en Ariège

V. Une grande satisfaction des acteurs, tout particulièrement des jeunes :

Les associations répondant à l'appel à projets étaient invitées à compléter leur dossier par des témoignages directs de jeunes. **La plupart l'ont fait.** C'est le registre le plus émouvant des projets.

Ce qui est le plus important à identifier dans ces témoignages, c'est la reconnaissance des jeunes qui se sentent attendus et écoutés, donc dans une démarche de confiance.

VI. La richesse des liens intergénérationnels qui se tissent :

Sur les 75 «associations nominées », **23 se situent sur des démarches de coopération intergénérationnelle voulues comme telles.**

Ce facteur n'était pas explicitement contenu dans l'appel à projets. France Bénévolat ne peut que se réjouir de ce résultat en partie inattendu, compte tenu de l'importance qu'elle accorde à ce thème (cf Programme Solidâges 21^{® 4}). Ces 23 projets pourront aussi être des exemples pour illustrer la thématique de l'année européenne 2012 « **Le vieillissement actif et les solidarités intergénérationnelles** ».

Il est très intéressant de constater que certaines associations **ont fait le lien entre : place des jeunes, coopération intergénérationnelle et renouvellement des dirigeants associatifs.**

VII. Des pratiques concrètes de terrain récurrentes :

On retrouve, peu ou prou, une liste récurrente « de bonnes pratiques », chaque association « tirant le fil du tapis » en fonction de son contexte, de ses activités...et de ses moyens :

- **des dispositifs d'accueil « sympa » et d'information transparente,**
- **des dispositifs de communication adaptés aux jeunes,**
- **des formations des responsables à l'intégration et à l'animation de jeunes bénévoles,**
- **des dispositifs de tutorat/parrainage,**
- **l'identification explicite de missions bénévoles adaptées aux rythmes et aux disponibilités des jeunes,**
- **la délégation de projets à des équipes de jeunes** (avec un tutorat par des bénévoles ou des salariés plus expérimentés... sur le registre « juste ce qu'il faut »),
- **des actions de sensibilisation à l'engagement au sein des établissements d'enseignement,**
- **des pratiques de partenariats opérationnels avec des établissements d'enseignement (projets communs),**
- **la reconnaissance, en particulier des compétences par le biais du Passeport Bénévole^{® 5} ou de dispositifs proches,**
- **l'intégration de jeunes dans les instances de gouvernance.**

⁴ Solidages 21 (Solidarités entre les âges pour le 21^{ème} siècle) : programme visant à développer l'engagement solidaire intergénérationnel. « Lorsque les jeunes et les seniors s'impliquent ensemble. »

⁵ Le Passeport Bénévole est un outil de valorisation du bénévolat. Plus d'information sur www.passeport-benevole.org

VIII. Des pratiques qui impactent progressivement la gouvernance de l'association :

Certaines pratiques impactent progressivement la gouvernance de l'association. Pour certaines associations, c'est une volonté explicite de départ ; pour d'autres, c'est un point d'aboutissement après le développement de pratiques concrètes telles qu'évoquées ci-dessus.

In fine, on sent très bien -si ce n'est pas « le jeune alibi qu'il faut avoir au CA »- que **ce facteur constitue le signe d'un ancrage réel et pérennisé de la place des jeunes dans le Projet Associatif et dans le fonctionnement de l'association.**

Conclusion générale :

Maintenant, « l'essentiel reste à faire » ! En effet, si le Crédit Mutuel et France Bénévolat jugent positive cette opération menée en commun, ils considèrent qu'elle n'aurait qu'une portée limitée si elle se limitait à la remise de prix et à la valorisation de quelques lauréats. Nous espérons que dans les mois et les années à venir :

- un « effet de contagion » va s'emparer d'autres associations moins ouvertes à l'accueil et à l'intégration de jeunes ;
- une volonté politique va s'exprimer au sein des CA ;
- des animations locales autour de cette thématique et ces exemples de bonnes pratiques vont être, en particulier, portées par le Réseau France Bénévolat.

Il serait inutile, voire malhonnête, de continuer à sensibiliser les jeunes à l'engagement bénévole, si parallèlement les portes des associations ne s'ouvraient pas toutes grandes...

Ce n'est ni plus, ni moins, que l'avenir du bénévolat et le renouvellement de la gouvernance associative qui se jouent sur cette question !

Suites opérationnelles depuis la fin 2011 :

Les principaux enseignements de cet appel à projets ont été mis en ligne sur www.associatheque.fr (rubrique [Parutions](#)) ainsi que sur www.francebenevolat.org, ainsi que les présentations des [75 « bonnes pratiques »](#) retenues. Ainsi, les associations ont à leur disposition une banque d'expériences de qualité dont elles peuvent s'inspirer.

Le 20 Septembre 2012, France Bénévolat, avec l'appui du Crédit Mutuel, ont organisé « Les Ateliers du bénévolat » sur ce thème avec 120 Responsables associatifs.

Sont maintenant proposées aux associations qui veulent aller plus loin des « formations-actions » avec accompagnement personnalisé (actuellement en Ile de France et en Région PACA)

Pour tout renseignement, appeler le 01 40 61 01 61 ou envoyer message sur contact@francebenevolat.org).

France Bénévolat pour associathèque